



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale des douanes
et droits indirects**

Direction Générale des Douanes et Droits
Indirects
Sous-direction des finances et des achats
Bureau achats
11, rue de deux communes
93558 Montreuil Cedex

AFFAIRE SUIVIE PAR :
BUREAU ACHATS

À Montreuil, le 01 octobre 2025

Demande d'informations

Objet : Demande d'informations concernant le projet d'acquisition, de maintenance et prestations associées de scanners à rayons X portatifs

Date de remise des réponses au plus tard : 24 Octobre 2025 à 12h00 (heure de Paris)

Publication : Portail Interministériel des achats de l'État – PLACE

Les opérateurs économiques pourront répondre à tout ou partie du besoin ci-après décrit.

SOMMAIRE

1. Objet de la demande d'informations

2. Contexte

3. Modalités de réponses

3.1. *Présentation des réponses*

3.2. *Exploitation des réponses*

3.3. *Sécurité et protection des données*

4. Questions

4.1. *Questions de disponibilité du moyen*

4.2. *Questions d'ordre technique*

4.3. *Questions d'ordre opérationnel / utilisation*

4.4. *Questions sur la formation et la maintenance du moyen*

4.5. *Questions sur l'affaire et l'organisation commerciale*

4.7. *Responsabilité Sociale et Environnementale*

5. Information sur l'entreprise

5.1. *Identification de l'entreprise*

5.2. *Classification*

5.3. *Chiffres d'affaires*

5.4. *Certifications qualité et environnementales*

5.5. *Compétences et savoir-faire*

5.6. *Clients*

Demande d'informations

1. Objet de la demande d'informations

La présente « Demande d'informations » a pour objectif principal de fournir au bureau des achats (FIN2) de la Direction générale des douanes et droits indirects des informations relatives à un projet d'acquisition et de maintenance de scanners à rayons x portatifs.

Cette demande d'information ne saurait constituer un quelconque engagement de l'administration à lancer ultérieurement une opération sur le même objet. Réciproquement, les réponses à la demande d'informations ne constitueront pas des engagements contractuels ou pré-contractuels de la part de leurs auteurs. L'administration sollicite, via la présente demande d'informations, des avis des opérateurs économiques et non des offres.

Aucun opérateur répondant à cette demande d'informations ne pourra prétendre à une rémunération ou indemnisation pour les réponses apportées.

Les opérateurs sont informés du fait que ces réponses pourront être utilisées par l'administration pour préparer d'éventuelles consultations ultérieures. Dans le cas où la réponse de l'opérateur comporterait des données sensibles, celles-ci devront être dûment identifiées conformément aux dispositions de l'article 3.3 infra.

Les réponses seront utilisées pour alimenter les bases de données des fournisseurs du bureau des achats (FIN2) de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).

Les opérateurs économiques pourront répondre à tout ou partie du besoin ci-après décrit.

Dans l'hypothèse où ils répondraient sur l'ensemble du besoin décrit dans le présent document, ils sont invités à préciser leur capacité à y répondre seul ou en partenariat, en indiquant si possible les partenaires sur lesquels ils pourraient alors s'appuyer pour le satisfaire.

Les modalités de réponses à la demande d'informations sont définies au paragraphe 3.1 du présent document.

2. Contexte

Le processus de mondialisation a entraîné une croissance des flux logistiques. Les organisations criminelles profitent de cette massification des flux pour dissimuler au sein des flux légaux, des marchandises illicites.

Au regard de cette situation, il convient donc d'orienter les contrôles douaniers sur ces flux à risque. Néanmoins, le contrôle exercé par l'administration des douanes doit se conformer aux exigences de fluidité du commerce mondial et s'adapter aux moyens cachés en perpétuel perfectionnement utilisés par les organisations criminelles.

Les scanners portatifs à rayon X sont des moyens de détection non intrusifs, utilisés pour inspecter, vérifier et/ou analyser des marchandises afin de garantir la conformité de ces dernières.

Compte tenu de leur taille et des caractéristiques techniques, ils peuvent être utilisés dans de nombreux cadres d'emplois. En effet, ces matériels peuvent être déployés sur l'ensemble des vecteurs de transport : maritime, aérien, routier et ferroviaire.

Le besoin de la DGDDI vise les prestations suivantes :

- La fourniture ;
- La maintenance préventive et corrective ;
- La formation à l'utilisation des scanners portatifs à rayon X ;
- La location des scanners, le cas échéant.

3. Modalités de réponses

3.1. Présentation des réponses

Des réponses ne portant que sur une partie de la demande, pourront être apportées.

Toute information complémentaire aux questions, notamment tirée de l'expérience d'opérations similaires, sera la bienvenue.

Dans l'hypothèse où les opérateurs économiques ne couvriraient pas seuls l'ensemble du besoin, il leur est demandé de se rapprocher de leurs potentiels sous-traitants pour répondre aux différentes questions relevant de leur expertise. Les opérateurs agissant avec des sous-traitants devront succinctement décrire l'organisation qui leur paraît nécessaire pour la réalisation du projet.

Chaque entreprise fournissant une réponse, est invitée à désigner nommément une personne qui sera le point de contact de la société auprès du bureau des achats FIN 2 de la DGDDI.

Les réponses seront transmises au plus tard pour le **24 octobre 2025 avant 12h00** sur support numérique avec des fichiers lisibles via PLACE. Les réponses sont attendues en langue française.

Les éventuelles questions et demandes de précisions pourront être transmises via PLACE.

3.2. Exploitation des réponses

L'exploitation des réponses sera faite par le bureau des achats (FIN2) en lien avec le bureau métier.

Il pourra être proposé aux entreprises qui auront répondu de faire une présentation de leurs réponses. Les présentations pourront avoir lieu soit dans les locaux de la DGDDI à Montreuil, soit dans les locaux des entreprises, soit en audio ou visioconférence.

3.3. Sécurité et protection des données

La DGDDI s'engage à ne communiquer les éléments de réponse fournis par chaque société qu'aux personnes directement concernées et ayant besoin d'en avoir connaissance.

De plus, si l'entreprise souhaite communiquer à l'administration des informations confidentielles, celles-ci seront regroupées dans une annexe dûment identifiée. L'entreprise devra alors préciser la nature exacte de la restriction d'utilisation associée qu'elle souhaite voir appliquer par la DGDDI – Bureau des achats (FIN2).

4. QUESTIONS

Si des estimations financières sont fournies, elles doivent être accompagnées des hypothèses utilisées par l'opérateur économique pour leur élaboration.

4.1. Questions de disponibilité du moyen

{Q01}	Commercialisez-vous des scanners portatifs répondant au besoin décrit à l'article 2 du présent document ? Merci de préciser la puissance en keV des appareils que vous commercialisez.
{Q02}	Les scanners portatifs que vous proposez sont-ils disponibles à la location ? avec ou sans option d'achat ? Si oui, pourriez-vous détailler les modalités ? (Durée de location, service inclus, etc.)
{Q03}	Quelle est la durée de vie moyenne d'un scanner portatif ? Quelle est la durée de vie maximale de vos scanners portatifs ?
{Q04}	Quelle est la date de fin de commercialisation du/des moyens que vous proposez ? Est-ce que ces moyens disposent également d'une date de fin de maintenance après la fin de commercialisation ? Merci de détailler pour chaque modèle les différents délais.

{Q05}	<p>Pour chaque scanner portatif dont vous proposez, disposez-vous et/ou éventuellement vos partenaires, d'une « autorisation fabricant » délivrée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection ?</p> <p>Dans l'éventualité où cela ne serait pas le cas, avez-vous entamé les démarches pour obtenir cette autorisation ? Si oui, pouvez-vous indiquer une date prévisionnelle d'obtention de cette autorisation ?</p>
{Q06}	<p>Quelle est votre capacité de production des scanners portatifs par an et quels sont vos délais de fabrication / production de ces moyens ?</p>
{Q07}	<p>Quels seraient, de votre point de vue, les délais raisonnables de livraison de scanners portatifs, après production, sur tout le territoire de la France métropolitaine ? Les délais minimaux de livraison en cas de besoin urgent ?</p>
{Q08}	<p>Êtes-vous en mesure de réaliser les prestations décrites à l'article 2, en particulier la formation et la maintenance, dans les territoires suivants :</p> <p>■ Départements & Régions d'Outre-Mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guyane - Guadeloupe - Martinique - Réunion - Mayotte <p>■ Collectivité d'Outre-Mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Polynésie française - Nouvelle-Calédonie <p>Le cas échéant, serait-il possible de développer votre stratégie et vos moyens organisationnels et humains sur place ?</p>
{Q09}	<p>Quels seraient, de votre point de vue, les délais raisonnables de livraison de scanners portatifs, après production, pour les DROM-COM ?</p> <p>Les délais minimaux de livraison en cas de besoin urgent dans les services des douanes opérationnels localisés dans les DROM-COM ?</p>
{Q10}	<p>Pouvez-vous décrire vos chaînes d'approvisionnement (notamment la nature des activités, les lieux d'implantation géographique, sites de productions, stockage, distribution, etc.) ?</p>

4.2. Questions d'ordre technique

{Q11}	<p>Quelles sont les caractéristiques techniques de vos scanners portatifs et leurs accessoires ?</p> <p>Indiquez la taille, le poids, la puissance, le type de technologie utilisée (rétrodiffusion ou émission pulsée avec transmission), le type d'écran et sa résolution et les caractéristiques des accessoires. Vous pouvez fournir une fiche technique de vos moyens.</p>
{Q12}	<p>Vos scanners portatifs fonctionnent-ils sur batterie ou sur secteur ?</p> <p>Quelle est l'autonomie du scanner portatif en mode scan ?</p> <p>Existe-t-il un mode économie d'énergie permettant de juste scanner les marchandises et d'analyser l'ensemble des images a posteriori ?</p>
{Q13}	<p>Quel est le taux de pénétration minimum/maximum en mm équivalence acier de vos scanners ?</p>
{Q14}	<p>L'équipement est-il en capacité de scanner tous les types de matières (bois, métal, carton, plastique, tissu, etc.) ? Indiquez sur quelles matières le scanner portatif est le plus efficace.</p>
{Q15}	<p>Est-il nécessaire d'utiliser un accessoire annexe au scanner portatif pour disposer d'une image de qualité optimale ? Si oui, pouvez-vous indiquer la liste de ces accessoires.</p>
{Q16}	<p>Sous quel(s) format(s) les images peuvent-elles être récupérées et comment les images peuvent-elles être exportées ? Quelle est la qualité d'image garantie ? Est-il possible d'exporter les images au format UFF ?</p>

{Q17}	<p>Sur la base du besoin exprimé à l'article 2 du présent document, est-ce que les scanners portatifs ont la capacité d'échanger les données (mise en réseau) ? Si oui, par quels moyens techniques ces échanges ont-ils lieu ? Quels dispositifs de sécurité des données sont prévus ?</p> <p>Merci de détailler votre réponse.</p>
{Q18}	<p>Disposez-vous d'images de scan déjà labellisées et fournies avec le scanner portatif ? Est-il possible d'accéder à une telle base d'images centralisée et requêtable depuis le scanner portatif ? Si oui, par quels moyens (connexion internet filaire, sans fil, réseau cellulaire, etc.) ?</p>
{Q19}	<p>Quelles sont les perspectives d'évolutions techniques de vos scanners portatifs (partie imagerie, système, ergonomie, transport, etc.) à courte et moyenne échéance ?</p>
{Q20}	<p>Quelles sont les solutions de transport pour vos scanners portatifs ? Les scanners sont-ils obligatoirement fournis avec des équipements de transport (valise, etc.) ?</p>
{Q21}	<p>Le design de ces équipements de transport est-il réalisé par une société tierce ? Si oui, dans quelle mesure ces équipements sont-ils personnalisables/ adaptables sur mesure ?</p>
{Q22}	<p>Quel est l'impact tarifaire d'une potentielle personnalisation dont l'objectif serait de réduire au maximum la taille de l'équipement de transport tout en assurant l'intégrité du matériel ?</p>

4.3. Questions d'ordre opérationnel / utilisation

{Q23}	<p>Quelles sont les recommandations de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection pour l'utilisation de vos scanners portatifs ? Est-il nécessaire de prévoir des équipements de protection individuels (EPI) pour les utilisateurs ? Si oui, lesquels ? Précisez les raisons (en termes de radioprotection) de l'utilisation de ces équipements.</p>
{Q24}	<p>Quelles sont les modalités d'utilisation (zone d'opération, plaque de lecture, équipements de protection, etc.) de vos scanners portatifs ? Précisez les dimensions de la zone d'opération et toute autre contrainte de mise en œuvre du scanner portatif.</p>
{Q25}	<p>Quels types de risques identifiez-vous (humains, juridiques, techniques, opérationnels, financiers, etc.) liés à la satisfaction du besoin global défini à l'article 2 du présent document ou d'une partie de ce besoin sur la France métropolitaine et dans les DROM-COM ?</p>

4.4. Questions sur la formation et la maintenance du moyen

{Q26}	<p>Quel calendrier de maintenance faut-il prévoir pour un scanner portatif (mensuel, semestriel, annuel, etc.) ? Vos matériels font-ils l'objet de mises à jour régulières ? Si oui, ces mises à jour portent-elles sur une amélioration des performances de l'appareil ?</p>
{Q27}	<p>Est-il possible d'assurer des opérations de maintenance et mise à jour à distance ? Si oui, lesquelles ? Merci de détailler votre réponse</p>
{Q28}	<p>Disposez-vous d'une équipe de maintenance dédiée pour le suivi de ces équipements ? Si oui, serait-il possible de préciser les modalités d'intervention en France métropolitaine et dans les DROM-COM ?</p>
{Q29}	<p>Quels sont les délais d'intervention sur les scanners portatifs de vos équipes techniques en cas de panne en France métropolitaine et dans les DROM-COM ? Merci de détailler votre réponse.</p>
{Q30}	<p>Dans l'hypothèse d'une maintenance sur site en local, êtes-vous en mesure de constituer un stock local de pièces de rechange ? en France métropolitaine et dans les DROM-COM.</p>

{Q31}	Quelles sont les qualifications détenues par vos techniciens ? Quelles sont leurs expériences sur les scanners portatifs ? Comment envisagez-vous de maintenir les qualifications de vos techniciens ?
{Q32}	Proposez-vous des formations à l'utilisation du scanner, notamment l'analyse d'image avec des cas pratiques basé sur des images déjà labellisées ? Proposez-vous d'autres types de formations en lien avec l'utilisation des matériels ? Si oui, merci de les énumérer. Quelle est la durée moyenne de ces formations ? Merci de détailler votre réponse.

4.5. Questions sur l'organisation commerciale

{Q33}	Quels facteurs pourraient susciter votre intérêt pour un marché public portant sur le besoin défini à l'article 2 du présent document ? (Exemple : volumes prévisionnels, spécifications techniques, durée d'engagement, modalités d'acquisition, etc.)
{Q34}	Quel est selon vous le nombre minimum de moyens à acquérir qui vous permettrait de proposer des offres économiquement intéressantes en fonction du nombre d'équipements que la douane souhaiterait acquérir ?
{Q35}	Pouvez-vous identifier les facteurs susceptibles de générer des coûts importants dans le cadre de la réponse au besoin décrit à l'article 2 du présent document, ainsi que les pistes ou solutions permettant, de votre point de vue, d'en optimiser ou réduire l'incidence ?
{Q36}	Pour les prestations dans les DROM-COM, êtes-vous en mesure d'assurer et de proposer un prix avec une livraison DDP (Delivered Duty Paid - Incoterms 2020) dans chaque département et collectivité concernée ? Les prix inclus la tva locale, l'octroi de mer, les taxes, les frais des douanes, etc. Merci de préciser votre réponse.
{Q37}	Êtes-vous en mesure de garantir l'application d'un prix unique pour toutes les prestations et les fournitures livrées en France métropolitaine ? Pouvez-vous nous indiquer le prix moyen ou une fourchette de prix pour ces prestations en France métropolitaine : <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition d'un scanner portatif ? - Maintenance préventive et corrective du scanner/an ? - Formation à l'utilisation du scanner ? - Location d'un scanner, le cas échéant ? Le cas échéant, pourriez-vous également l'indiquer pour les DROM-COM ?
{Q38}	Assurez-vous déjà des prestations correspondant en tout ou partie au besoin succinctement défini à l'article 2 ou à un besoin similaire ? Pour quelle organisation étatique ou privée en France ou à l'étranger ?
{Q39}	Quelles sont les difficultés rencontrées, le plus fréquemment, dans la compréhension des consultations de la douane ou d'autres structures administratives ou privées ?
{Q40}	Quelles modalités d'assurances du matériel (garanties, exclusions, etc.) proposez-vous à vos clients ?

4.7. Responsabilité Sociale et Environnementale

{Q41}	Quelle est votre politique en matière de reprise et de traitement de vos matériels en fin de vie, en particulier s'agissant des scanners portatifs ? Merci de préciser les modalités pratiques (collecte, transport, recyclage, destruction, valorisation).
{Q42}	Disposez-vous d'une démarche qualité ? Merci de détailler votre réponse.
{Q43}	Quelles actions concrètes mettez-vous en œuvre dans le cadre de votre démarche environnementale (réduction des émissions, éco-conception, gestion des déchets, recours aux énergies renouvelables, optimisation logistique, etc.) ?
{Q44}	Votre politique de référencement et de sélection de fournisseurs intègre-t-elle des objectifs de développement durable ou d'achat responsable (Norme ISO 20400) ? (Labels et certification, décarbonation, approche cycle de vie, sobriété énergétique, soutien aux filières française ou européenne, etc.)
{Q45}	Êtes-vous sensibilisé aux dispositifs d'insertion par l'activité économique (IAE) et avez-vous déjà engagé des actions ou investi dans ce domaine, notamment dans le cadre de l'exécution de marchés publics (clauses sociales, partenariats avec structures d'insertion, recrutement de publics éloignés de l'emploi, etc.) ?

5. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

5.1. Identification de l'entreprise

Raison sociale : -----	
Adresse N° ----- Rue : ----- Localité : ----- ----- Code Postal : ----- Pays : -----	Contact mandaté dans l'entreprise pour répondre à la DGDDI Nom et Prénom : ----- Fonction : ----- Téléphone portable : ----- Téléphone fixe : ----- Courriel : -----

5.2. Classification

Petite et Moyenne Entreprise (PME) oui non

Entreprise de taille Intermédiaire (ETI) oui non

Grande Entreprise (GE) oui non

5.3. Chiffres d'affaires

Quels ont été vos Chiffres d'Affaires (CA), Résultat Net Comptable (RNC), et Effectifs moyens sur les 3 derniers exercices ? Que représente le CA dans ce domaine d'activité par rapport au CA total de la société ?

Année	C.A. en €uros	Part du CA attribuée à la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects/CA total de la société (en%)	Résultat Net Comptable (RNC) en €uros	Effectifs moyens

5.4. Certifications qualité et environnementales

L'entreprise présentera toutes les certifications qu'elle jugera nécessaire, normes ISO, etc.

5.5. Compétences et savoir faire

L'entreprise pourra, à défaut de remplir cette partie, joindre une présentation plaquette de ses activités.

5.6. Clients

Citez, si possible, vos principaux clients et précisez la part que chacun d'entre eux occupe dans votre chiffre d'affaires, des deux dernières années

Nom du client	Secteur industriel	Nombre d'années de relation avec le client	Part du CA du client dans le CA total (en%)

Citez vos éventuelles références avec d'autres ministères :
